

PUBLICATION LE 24 avril 2026

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :

BOAMP

JOUÉ

AVIS

AVIS DE PUBLICITE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU PAS-DE-CALAIS

Département du Pas de Calais

Direction des achats et de l'accompagnement juridique

Rue Ferdinand Buisson

126 rue d'Amiens

62000 ARRAS - 9

Tél : 03 21 21 67 31

SIRET 22620001200012



L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Objet	Acquisition d'équipements de protection individuelle, de vêtements de travail et d'accessoires pour les agents du Département du Pas-de-Calais		
Référence	202662A0313		
Type de marché	Fournitures		
Mode	Procédure ouverte		
Description	La forme retenue pour l'exécution du contrat est un accord-cadre mono attributaire à bons de commande sans montant minimum et avec montant maximum par période.		
Code CPV principal	18110000 - Vêtements professionnels		
Code CPV complémentaire	18141000 - Gants de travail		
	18143000 - Équipements de protection		
	18830000 - Chaussures de protection		
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui		
Forme	Division en lots : Oui Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants : 0		
Quantité ou étendue	Valeur estimée hors TVA : 7 224 000,00 €		

Lots	Libellé	Estimé € HT	CPV
N° 1	Vêtements non Haute Visibilité Description : Vêtements non haute visibilité Durée du marché : 12 mois. Durée à compter du 25/03/27 Acceptation des variantes : Non	680 000	18110000

Options : Non

Reconductions : Oui

Le marché est tacitement reconductible 3 fois, pour une période de 12 mois, chacune, sauf si le pouvoir adjudicateur le dénonce par pli recommandé avec accusé de réception 2 mois avant la fin de la période en cours.

En cas de silence gardé par le pouvoir adjudicateur, le marché est automatiquement reconduit.

Le titulaire du marché ne peut pas refuser la reconduction selon les dispositions de l'article R2112-4 du Code de la Commande Publique.

Fonds Communautaires : Non

Informations complémentaires : Montants par période : sans montant minimum - montant maximum par période : 170 000 € HT

N° 2

Vêtements Haute Visibilité

976 000 **18110000**

Description : Vêtements Haute Visibilité

Durée du marché : 12 mois.

Durée à compter du 25/03/27

Acceptation des variantes : Non

Options : Non

Reconductions : Oui

Le marché est tacitement reconductible 3 fois, pour une période de 12 mois, chacune, sauf si le pouvoir adjudicateur le dénonce par pli recommandé avec accusé de réception 2 mois avant la fin de la période en cours.

En cas de silence gardé par le pouvoir adjudicateur, le marché est automatiquement reconduit.

Le titulaire du marché ne peut pas refuser la reconduction selon les dispositions de l'article R2112-4 du Code de la Commande Publique.

Fonds Communautaires : Non

Informations complémentaires : Montants par période : sans montant minimum - montant maximum par période : 244 000 € HT

N° 3

Chaussants

3 680 000 **18830000**

Description : Chaussants

Durée du marché : 12 mois.

Durée à compter du 25/03/27

Acceptation des variantes : Non

Options : Non

Reconductions : Oui

Le marché est tacitement reconductible 3 fois, pour une période de 12 mois, chacune, sauf si le pouvoir adjudicateur le dénonce par pli recommandé avec accusé de réception 2 mois avant la fin de la période en cours.

En cas de silence gardé par le pouvoir adjudicateur, le marché est automatiquement reconduit.

Le titulaire du marché ne peut pas refuser la reconduction selon les dispositions de l'article R2112-4 du Code de la Commande Publique.

Fonds Communautaires : Non

Informations complémentaires : Montants par période : sans montant minimum - montant maximum par période : 920 000 € HT

N° 4	<p>Accessoires</p> <p>Description : Accessoires</p> <p>Durée du marché : 12 mois.</p> <p>Durée à compter du 25/03/27</p> <p>Acceptation des variantes : Non</p> <p>Options : Non</p> <p>Reconductions : Oui</p> <p>Le marché est tacitement reconductible 3 fois, pour une période de 12 mois, chacune, sauf si le pouvoir adjudicateur le dénonce par pli recommandé avec accusé de réception 2 mois avant la fin de la période en cours.</p> <p>En cas de silence gardé par le pouvoir adjudicateur, le marché est automatiquement reconduit.</p> <p>Le titulaire du marché ne peut pas refuser la reconduction selon les dispositions de l'article R2112-4 du Code de la Commande Publique.</p> <p>Fonds Communautaires : Non</p> <p>Informations complémentaires : Montants par période : sans montant minimum - montant maximum par période : 160 000,00 €</p>	640 000 18143000
N° 5	<p>Gants</p> <p>Description : Gants</p> <p>Durée du marché : 12 mois.</p> <p>Durée à compter du 25/03/27</p> <p>Acceptation des variantes : Non</p> <p>Options : Non</p> <p>Reconductions : Oui</p> <p>Le marché est tacitement reconductible 3 fois, pour une période de 12 mois, chacune, sauf si le pouvoir adjudicateur le dénonce par pli recommandé avec accusé de réception 2 mois avant la fin de la période en cours.</p> <p>En cas de silence gardé par le pouvoir adjudicateur, le marché est automatiquement reconduit.</p> <p>Le titulaire du marché ne peut pas refuser la reconduction selon les dispositions de l'article R2112-4 du Code de la Commande Publique.</p> <p>Fonds Communautaires : Non</p> <p>Informations complémentaires : Montants par période : sans montant minimum - montant maximum par période : 80 000 € HT</p>	320 000 18141000
N° 6	<p>Vêtements de restauration</p> <p>Description : Vêtements de restauration</p> <p>Durée du marché : 12 mois.</p> <p>Durée à compter du 25/03/27</p> <p>Acceptation des variantes : Non</p> <p>Options : Non</p> <p>Reconductions : Oui</p> <p>Le marché est tacitement reconductible 3 fois, pour une période de 12 mois, chacune, sauf si le pouvoir adjudicateur le dénonce par pli recommandé avec accusé de réception 2 mois avant la fin de la période en cours.</p> <p>En cas de silence gardé par le pouvoir adjudicateur, le marché est automatiquement reconduit.</p> <p>Le titulaire du marché ne peut pas refuser la reconduction selon les dispositions de l'article R2112-4 du Code de la</p>	488 000 18110000

Commande Publique.

Fonds Communautaires : Non

Informations complémentaires : Montants par période :
sans montant minimum - montant maximum par période : 122
000 € HT

N° 7 Vêtements de protection pour le bucheronnage, l'élagage et le débroussaillage 440 000 **18110000**

Description : Vêtements de protection pour le bucheronnage, l'élagage et le débroussaillage

Durée du marché : 12 mois.

Durée à compter du 25/03/27

Acceptation des variantes : Non

Options : Non

Reconductions : Oui

Le marché est tacitement reconductible 3 fois, pour une période de 12 mois, chacune, sauf si le pouvoir adjudicateur le dénonce par pli recommandé avec accusé de réception 2 mois avant la fin de la période en cours.

En cas de silence gardé par le pouvoir adjudicateur, le marché est automatiquement reconduit.

Le titulaire du marché ne peut pas refuser la reconduction selon les dispositions de l'article R2112-4 du Code de la Commande Publique.

Fonds Communautaires : Non

Informations complémentaires : Montant par période :
sans montant minimum - montant maximum par période : 110
000 € HT

Conditions de participation

Critères de participation : renvoi au R.C.

Marché réservé : Non

Critères d'attribution

Lot n° 1 : Vêtements non Haute Visibilité

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60 % : Valeur technique

40 % : Prix

Lot n° 2 : Vêtements Haute Visibilité

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60 % : Valeur technique

40 % : Prix

Lot n° 3 : Chaussants

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60 % : Valeur technique

40 % : Prix

Lot n° 4 : Accessoires

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60 % : Valeur technique

40 % : Prix

Lot n° 5 : Gants

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60 % : Valeur technique

40 % : Prix

Lot n° 6 : Vêtements de restauration

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60 % : Valeur technique

40 % : Prix

Lot n° 7 : Vêtements de protection pour le bucheronnage, l'élagage et le débroussaillage

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60 % : Valeur technique

40 % : Prix

Offres

Remise des offres le **15/06/26 à 16h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **7 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 16/06/26 à 09h30

Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Cette consultation bénéficie du Service **DUME**

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

A titre indicatif, le marché sera notifié en décembre 2026.

La durée est fixée à 12 mois à compter du 25 mars 2027

Echantillons :

Des échantillons sont demandés pour l'ensemble des lots.

Le candidat devra fournir, à l'appui de sa proposition, les échantillons demandés en annexe 2 « Liste des échantillons » du règlement de consultation, qui devront présenter les caractéristiques identiques au produit fini et être conformes aux spécifications reprises au bordereau des prix :

Toute offre devra faire l'objet d'un envoi d'échantillons qui devront être fournis dans leur intégralité.

À défaut, l'offre sera déclarée irrégulière.

Les échantillons sont gratuits.

Ces échantillons ne serviront qu'à l'analyse des offres. En effet, la fourniture d'échantillons doit permettre à la collectivité de juger avec pertinence de la qualité des produits proposés.

Ces échantillons devront être remis par tout moyen approprié permettant d'établir les date et heure de leur dépôt, avant la date limite indiquée en page 1 du règlement de consultation, à l'adresse suivante :

Département du Pas-de-Calais

Secrétariat de la Direction des Achats et de l'Accompagnement Juridique

126 rue d'Amiens

62000 ARRAS

Horaires d'ouverture : de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, du lundi au vendredi hors jours fériés.

Les échantillons fournis par le candidat dont l'offre aura été rejetée pourront être repris dans un délai de 2 mois maximum à compter de la date d'envoi du courrier de rejet de son offre, à l'adresse ci-dessus, sur demande à adresser par mail à lefeuvre.priscille@pasdecalais.fr.

La reprise des échantillons est à la charge du candidat.

Passé ce délai, les échantillons non repris resteront propriété du

Département du Pas-de-Calais.

Marché périodique :

Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Lille

5, rue Geoffroy Saint-Hilaire

59014 Lille Cedex

Tél : 03 59 54 23 42

greffe.ta-lille@juradm.fr

<http://lille.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Greffe du Tribunal administratif de Lille

5, rue Geoffroy Saint-Hilaire

59014 Lille Cedex

Tél : 03 59 54 23 42

greffe.ta-lille@juradm.fr

<http://lille.tribunal-administratif.fr>

Envoi le 24/04/26 à la publication